



1066 Epalinges (Suisse)  
Publication officielle  
de la commune d'Epalinges  
distribuée trimestriellement

# épalinges journal

N° 161 – Juin 2009

## BILLET MUNICIPAL



### Présentation de mon dicastère

C'est depuis janvier 2009 que j'ai repris, de M<sup>me</sup> Nathalie Liniger, le dicastère de la petite enfance, des écoles et des affaires sociales. Permettez-moi tout d'abord de lui rendre hommage, pour le travail qu'elle a effectué durant sept ans à la tête de ce dicastère, ainsi que pour le temps qu'elle m'a consacré pour le transfert des dossiers.

Ce dicastère recouvre la quasi-totalité des prestations sociales directes ou indirectes fournies à la population, des plus jeunes enfants aux personnes âgées. Pour ce premier billet, j'ai choisi de vous en présenter les grandes lignes.

### La petite enfance

La Municipalité soutient l'Association d'accueil de l'enfance d'Epalinges (AAEE) de deux façons, l'une par une subvention et l'autre par la mise à disposition de locaux. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, dans le cadre de la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE), le réseau d'Epalinges a été reconnu par la Fondation de l'accueil de jour des enfants (FAJE) et cette reconnaissance permettra de bénéficier des subventions cantonales. L'adaptation de l'organisation du réseau d'Epalinges (statuts, subventionnement, etc.) sera finalisée dans le courant de cette année en coordination avec l'AAEE. Parallèlement, la Municipalité, consciente de la nécessité d'augmenter l'offre proposée aux parents, étudie les possibilités de créer des structures supplémentaires d'accueil collectif. Elle invite également les personnes intéressées à faire acte de candidature pour devenir maman de jour. Il sera cependant très difficile de répondre aux multiples besoins particuliers de chaque famille; dès lors, la Municipalité encourage aussi les parents à trouver des solutions de garde dans le cadre familial ou d'entraide entre voisins.

### Les activités scolaires

La commune participe au financement d'un certain nombre de prestations, notamment: les camps, les voyages d'études, le transport des élèves, les repas au réfectoire, la bibliothèque. D'autre part, la Municipalité participe au conseil d'établissement qui offre aux différents parte-

naires de l'école, parents, enseignants, milieux associatifs et autorités, un cadre permettant d'échanger dans une perspective constructive.

### La Maison des jeunes

Les deux animateurs ont mis en place un programme varié alternant accueil libre, soirées à thème, repas, films, jeux, ainsi que des sorties extra-muros. L'animatrice, actuellement en congé maternité, a été remplacée et les activités de la Maison des jeunes peuvent donc continuer à se dérouler normalement.

### Centre social régional

La Municipalité d'Epalinges est membre du comité de direction du Réseau de l'action sociale de l'Est lausannois regroupant le centre social régional et l'agence régionale d'assurances sociales. Par cela, elle collabore activement au développement de l'action sociale de la région.

### Centre médico-social

Notre commune abrite un CMS qui dessert les soins à domicile non seulement pour les habitants d'Epalinges mais aussi de Peney-le-Jorat, Corcelles-le-Jorat, Ropraz, Montpreveyres et également des hameaux lausannois de Vers-chez-les-Blanc, de Montblesson et du Chalet-à-Gobet. Ce CMS dépend de l'Association pour le maintien à domicile de la couronne lausannoise. La Municipalité est membre du comité de direction.

### EMS

Cette année verra le début de la construction d'un EMS à La Girarde. Les travaux devraient s'achever à l'automne 2011. Cet EMS comprendra trois types d'accueil: la gériatrie, la psychogériatrie et l'unité d'accueil temporaire (UAT). Il disposera d'une capacité totale d'hébergement de 62 lits + UAT. L'EMS La Girarde fera partie, tout comme l'actuel EMS Le Flon situé à Oron-la-Ville, de la Fondation du Relais, fondation privée à but non lucratif, dont le siège social se trouve à Renens. Le but de cette fondation est de gérer des structures d'accueil pour personnes âgées et notamment celles de type établissements médico-sociaux dans le canton de Vaud. La Municipalité d'Epalinges disposera d'un siège au conseil de fondation.

Notre commune dispose donc d'un ensemble de prestations sociales très complet. Il conviendra cependant de renforcer l'un ou l'autre de ces secteurs et d'adapter le dispositif en fonction de l'évolution démographique, des besoins de la population et des capacités financières de la commune. Je me réjouis d'œuvrer dans un dicastère aussi important par les prestations fournies à la population et de m'impliquer dans les développements à mettre en place.

Pierre Jolliet

## Découvrez votre commune



Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

Vingt personnes ont reconnu la photographie montrant un angle de la maison située à proximité du cimetière d'Epalinges, au chemin de Mon-Repos 3. Il s'agit de: Paul Beutler, Michel Küffer, Deborah Sheppard, Céline Asib, Marianne Beutler, André Brulhart, Isabelle Carrard, Rachel Christinet, Jean-Claude Delessert, Michel Delessert, Marinette Ducret, Charles Galley, Frédy Girardin, Eric Gex, Marinette Küffer, Stéphane Mury, Cécile Rapin, José-Hélène Saugy, Gottlieb Schenk, Janine Schenk. Nous les félicitons de leur perspicacité et invitons les trois premières personnes citées à passer au Greffe municipal pour prendre possession de leur récompense.

Nous vous proposons une nouvelle photo insolite réalisée par M<sup>me</sup> Heidi Viredaz-Bader. Les réponses doivent parvenir à l'Administration communale avant le 20 juillet 2009.

### A méditer

*Il n'y a pas d'impasse  
là où on peut faire marche arrière.*

Stanislaw Jerzy Lec

# ÉCHO DU CONSEIL COMMUNAL

## Séance du 24 février

Au cours de cette séance, deux nouveaux conseillers communaux ont été assermentés: M<sup>me</sup> Nathalie Liniger (soc.) en remplacement de M. Pierre Jolliet (nommé municipal) et M. Cédric Delamadeleine (rad.) en remplacement de M. Albert Blanc. Il a été procédé à l'élection des membres et des suppléants de la commission de gestion 2009.

Le Conseil communal a ensuite examiné le préavis municipal relatif à l'extension du terrain multi-sports de la Croix-Blanche et à l'aménagement d'un skate-park. Il s'agit d'un préavis complémentaire présentant une modification du projet initial qui tient compte des exigences imposées par le canton. Cette variante prévoit notamment la suppression de l'emprise forestière et la réalisation d'un important soutènement à la base du talus. Elle n'engendrera pas d'incidence financière sur le montant du crédit voté pour cet ouvrage.

Les préavis municipaux relatifs aux demandes de crédit pour la construction de collecteurs séparatifs en remplacement d'anciens collecteurs unitaires, d'une part au chemin de la Crausaz et d'autre part au chemin du Bois-de-Ban, sont acceptés par l'Assemblée.

Le Conseil communal approuve également les deux préavis municipaux concernant des demandes de crédit pour l'achat de nouveaux véhicules: un bus scolaire en remplacement de l'ancien qui présente des signes de fatigue évidents contrés par des réparations successives et un nouveau véhicule de

voirie destiné à remplacer un camion dont le châssis est défectueux et dont le moteur – à bout de course – consomme trop d'huile et n'a plus de puissance.

## Séance du 21 avril

Ce soir-là, M. Denis Hemme (Verts) a été nommé conseiller communal en remplacement de M<sup>me</sup> Sylvie Félix, démissionnaire. Un suppléant à la commission des finances et un suppléant à la commission de gestion ont été élus. Le Conseil communal s'est penché sur le rapport de la commission parlementaire nommée pour étudier les différentes variantes proposées pour l'agrandissement du parking de la Croix-Blanche et l'a approuvé.

Il a ensuite examiné et approuvé le préavis relatif à l'achat des parcelles forestières RF 535 et 536, sises au lieu dit «Le Bois-de-la-Chapelle», propriétés de la commune de Lausanne, d'une surface totale de 210 209 m<sup>2</sup>, pour un montant de Fr. 215 341.35, et à la vente de la parcelle communale RF 2811, en nature de forêt, sise à la route d'Oron, d'une surface de 970 351 m<sup>2</sup>, à la commune de Lausanne, pour un montant de Fr. 156 000.–. Le Conseil communal de la Ville de Lausanne doit encore se prononcer pour que cette transaction puisse être entreprise. Il est précisé que suite à la décision lausannoise de suspendre l'entretien courant des propriétés forestières lausannoises extra-muros (dans le cadre de son programme d'économies «Prestations 2004»), Epalinges, par convention, l'assure depuis le 1<sup>er</sup> août 2005.

Le Conseil communal se prononce ensuite sur le préavis relatif à l'adaptation du statut du personnel communal concernant le congé de maternité suite à la nouvelle loi fédérale entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2005 – vœu déposé par B. Krattinger. La commission ad hoc propose à l'Assemblée, qui l'accepte, d'amender le préavis conformément à sa contre-proposition qui s'inspire du règlement applicable au personnel fédéral. Le second amendement demandé par B. Krattinger, tendant à obtenir un mois supplémentaire de congé d'allaitement payé, est, en revanche, refusé.

Dans les communications de la Municipalité, M. Vuilleumier fait part de la mise en place, sur le territoire communal, de panneaux signalant la présence de surveillance mutuelle des habitations. M. Jolliet donne l'information de l'augmentation, par le fournisseur des menus du réfectoire scolaire, du prix du repas. La Municipalité a décidé de ne pas répercuter cette augmentation sur le coût du menu facturé aux parents. Il est également indiqué que la Municipalité, consciente du problème de places d'accueil de la petite enfance, devrait être en mesure de mettre une trentaine de places à disposition pour la rentrée scolaire d'août 2009. Enfin, le Conseil communal a voté une résolution appuyant la Municipalité dans ses démarches entreprises avec la Municipalité de Lausanne, auprès des autorités cantonales, en vue de la réalisation du projet de requalification de la RC 601 (route de Berne).

**Ernest Corbaz**

## ANIMATION

### Mérites 2008

Les distinctions visant à récompenser des Palinzards ayant particulièrement brillé dans les domaines sportif, culturel, professionnel et du bénévolat, en 2008, ont été remises à l'occasion d'une soirée qui s'est déroulée le 5 mars, en présence des nouveaux habitants de notre commune.

La manifestation a eu lieu à la Salle des spectacles; des représentants des autorités cantonales et communales, des sociétés locales et des paroisses étaient présents et à la disposition des nouveaux résidents pour tout renseignement ou échange souhaité. Les productions musicales de l'Harmonie municipale ont contribué à la réussite de la fête.

Nous renouvelons nos plus vives félicitations aux lauréats: M. Valentin Scherz, pour sa victoire au Grand Raid Cristalp 2008 VTT, pour son titre de vice-champion suisse junior et pour sa 5<sup>e</sup> place aux Championnats d'Europe Junior Cyclocross; M<sup>me</sup> Ariane Goetz, pour le 1<sup>er</sup> prix Jet d'Or obtenu au concours de dessin «Art Air» 2008, dans la catégorie pastel-crayon; M. Yves Marmillod, pour son titre de vice-champion suisse canicross 7 km 2008 et de vice-champion suisse de la Coupe Sprint 2008; M<sup>me</sup> Lucienne Charles, pour son action dans le bénévolat, son

implication et son dévouement en tant que coordinatrice du Service d'entraide bénévole d'Epalinges; M. Jürg Tschopp, pour l'attribution du prestigieux prix Louis-Jeantet de médecine, reçu en 2008, pour couronner ses recherches médicales et scientifiques.

A l'issue de la partie officielle, une collation, aimablement servie par quelques dames, en cos-

tume, de l'Association des Paysannes Vaudaises, a permis à chaque personne présente de faire connaissance de façon agréable.

Pour l'édition 2009 des Mérites, les candidatures ou propositions devront être annoncées à la Municipalité, par écrit, avec tous les renseignements nécessaires, d'ici au 15 décembre prochain.



M<sup>mes</sup> et MM. Valentin Scherz, Jürg Tschopp, Lucienne Charles, Ariane Goetz, Yvan Tardy, syndic, et Yves Marmillod.

# COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

## Nonagénaires fêtés

Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges



M<sup>me</sup> **Simone Jatton** est née le 11 février 1919 à Lausanne. Elle déclare se rappeler l'époque où les candélabres étaient allumés chaque soir et éteints chaque matin par des employés de la Ville.

M<sup>me</sup> Jatton n'a pas eu une existence facile, sachant qu'elle s'est retrouvée veuve à 29 ans, seule pour élever ses trois enfants. Fort heureusement, elle rencontra M. Jatton qu'elle épousa en secondes noces. Un homme formidable selon ses dires et ceux de ses enfants, avec qui elle a pu partager de nombreux voyages. M<sup>me</sup> Jatton affectionne la peinture et a suivi des cours.

La famille Jatton est arrivée à Epalinges en 1964 et s'est rapidement intégrée à la vie de la commune. Elle nous confie d'ailleurs qu'elle ne manquerait sous aucun prétexte la sortie des Aînés (organisée chaque année par la commune).

Accueillis chez elle, en présence de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, nous avons passé un agréable instant en compagnie de ce couple qui fête cette année ses cinquante ans de mariage.



Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges

M<sup>me</sup> **Charlotte Bohnenblust** est née le 21 janvier 1919 à Lausanne. Elle réside depuis une vingtaine d'années dans notre commune. N'aimant pas beaucoup parler d'elle, elle a cependant gentiment accepté notre visite et nous a confié qu'elle a eu, jusqu'à ce jour, une vie douce et paisible. Nous lui souhaitons une suite tout aussi agréable.

Photo Heidi Viredaz-Bader, Epalinges



**M. Ernest Lienhard** est né le 26 février 1919 à Epalinges. Il est resté fidèlement attaché à notre commune en résidant dans différents lieux peu distants les uns des autres: depuis sa naissance, dans la maison de l'ancien syndic Paul Collet, jusqu'à ce jour, à la Croix-Blanche.

Durant tout son parcours professionnel, on peut lui attribuer le même attachement. En effet, il a commencé son activité au bureau de poste d'Epalinges en 1934, alors qu'il n'avait que 15 ans. Au début, il était l'aide-facteur de son père, M. Alfred Lienhard, qui remplissait la double fonction de buraliste et de facteur. Notre nonagénaire est demeuré aide-facteur jusqu'en 1946, date à laquelle l'entreprise des PTT a créé un poste de facteur à plein temps. Il a ensuite assumé le rôle de buraliste en cumulant encore, et à raison de deux heures par jour, la charge de la distribution du courrier (en renfort du facteur titulaire). Ce n'est qu'en 1960, au moment de la création du deuxième poste de facteur, qu'il put se consacrer à sa fonction de buraliste et ainsi abandonner sa tournée. Il n'est pas inutile de rappeler qu'à cette époque – pas si lointaine d'ailleurs – la tournée des facteurs se faisait à

bicyclette, voire même à pied... Tout au long de sa carrière professionnelle, il a été entouré et secondé par son épouse, Simone Lienhard, malheureusement disparue peu d'années après leur retraite prise en 1984.

M. Lienhard, très actif également dans ses loisirs, a participé à la vie des sociétés locales, ainsi qu'au Conseil de paroisse. N'oublions pas non plus ses vingt-quatre années passées au Conseil communal, dont vingt ans en qualité de secrétaire de cette Assemblée. Il se rappelle notamment que les résultats des votations enregistrés au niveau communal étaient communiqués à la Préfecture par télégraphe.

Très vif et alerte malgré son âge avancé, de nombreux hobbies occupent encore ses journées. Il se passionne notamment pour la géographie, les jeux comme le Sudoku et les mots croisés. Il apprécie également la marche.

Accompagné de son fils, Philippe Lienhard, il nous a reçus chaleureusement et nous avons passé un très agréable moment.

## Tonte du gazon, fauchage des prairies et taille des haies

En ce qui concerne la tonte du gazon, par courtoisie envers son voisinage, il est vivement recommandé à chaque utilisateur de machines de jardinage à moteur – dont l'emploi est interdit le dimanche et les jours fériés – de s'abstenir pendant la pause de midi et dès 20 h le soir.

La Municipalité rappelle, en outre, aux propriétaires de parcelles non construites qu'ils ont l'obligation de couper et d'évacuer l'herbe au moins deux fois par an, la première fois avant le 31 juillet, afin d'éviter la propagation des plantes nuisibles. Ils sont priés de prendre toutes les dispositions utiles pour que leur terrain soit maintenu en bon état.

D'autre part, en bordure des routes et chemins publics, il incombe aux propriétaires de tailler les haies et d'élaguer les arbres, conformément au Règlement d'application de la Loi sur les routes. Les ouvrages ou plantations ne doivent pas compromettre la visibilité, ni gêner la circulation et l'entretien.

Par conséquent, les haies plantées en bordure des routes et chemins publics doivent être taillées régulièrement afin que leurs branches ne dépassent pas les hauteurs maximales admissibles mesurées depuis les bords de la chaussée, soit: 60 cm lorsque la visibilité doit être maintenue; 2 m dans les autres cas. Les haies existantes peuvent être maintenues à bien plaisir, mais taillées en respectant les hauteurs précitées. Les branches ne doivent pas empiéter sur le domaine public.

## Bus Bilan et Conseils Santé

Cette année encore, le bus *Bilan et Conseils Santé* sera stationné à la Croix-Blanche, près de la fontaine située entre la Maison de Commune et l'Auberge Communale, les 24 et 25 juin.

Le dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires ainsi que des conseils à la population seront proposés. C'est l'occasion de faire son bilan de santé au prix de Fr. 30.-. Durée: environ 30 minutes (15 minutes pour le bilan et 15 minutes pour les conseils). Le bilan comprend une mesure de la tension artérielle, de la taille, du poids, du bon cholestérol (HDL), du mauvais cholestérol (LDL), des triglycérides, un dépistage du diabète (pour les plus de 45 ans) et une mesure du monoxyde de carbone pour les fumeurs.

L'inscription préalable est nécessaire auprès des Lignes de la Santé, tél. 021 623 37 45.

[www.bilanconseilsante.ch](http://www.bilanconseilsante.ch)

# COMMUNICATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

## Finances communales

Le produit des impôts 2008 s'élève à Fr. 29 289 564.-; l'excédent des recettes, après les opérations de clôture comprenant les amortissements et les affectations obligatoires, s'élève à Fr. 5 982 417.- contre Fr. 5 571 117.- en 2007. Ce résultat réjouissant nous a permis de réduire la dette communale de Fr. 33 480 000.- en 2007 à Fr. 28 575 000.-.

### Evolution de la dette communale et des charges d'intérêts

| Année | Emprunts   | Variation  | Dette par habitant | Charges d'intérêts | Taux moyen |
|-------|------------|------------|--------------------|--------------------|------------|
| 2002  | 30 117 150 |            | 3993               | 1 129 978          | 3,75%      |
| 2003  | 36 989 000 | 6 871 850  | 4836               | 1 209 955          | 3,27%      |
| 2004  | 38 638 000 | 1 649 000  | 5017               | 1 362 943          | 3,53%      |
| 2005  | 36 890 000 | -1 748 000 | 4745               | 1 357 570          | 3,68%      |
| 2006  | 35 985 000 | -905 000   | 4585               | 1 204 414          | 3,35%      |
| 2007  | 33 480 000 | -2 505 000 | 4213               | 1 099 552          | 3,28%      |
| 2008  | 28 575 000 | -4 905 000 | 3501               | 987 283            | 3,46%      |

Le montant de la facture sociale, en augmentation constante, représente une charge toujours plus lourde pour les communes qui participent à raison de 50% de ces coûts; pour Epalinges, alors que notre participation se montait à Fr. 6 319 550.- en 2007, elle atteint Fr. 7 935 464.- en 2008 (montant encore provisoire).

La stabilité d'un bon niveau d'auto-financement devrait permettre de couvrir l'entier des dépenses d'investissements 2009 sans recourir à de nouveaux emprunts.

Ce résultat comptable ne doit pas nous faire oublier les incidences financières non maîtrisables par la Municipalité, liées aux décomptes

des péréquations intercommunales, de la facture sociale et aux conséquences de l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008 de la réforme de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) dont les communes assument le 50%. Les effets de la crise monétaire mondiale ne peuvent pas être écartés; nous en mesurerons certainement les conséquences en 2009. Pour toutes ces raisons, la Municipalité restera vigilante et continuera d'appliquer une gestion rigoureuse et prudente des revenus de ses concitoyens.

Y. Tardy, syndic

## Vacances sportives

Le catalogue des vacances sportives 2009-2010 peut être obtenu auprès du Service cantonal de l'éducation physique et du sport, tél. 021 316 39 51 (le matin uniquement). Il peut également être consulté ou téléchargé sur le site Internet: [www.seps.vd.ch](http://www.seps.vd.ch), rubrique «Publications utiles/catalogue des camps de vacances».

Les camps (quelque 300) sont organisés, pendant les périodes des vacances scolaires de printemps, d'été, d'automne et d'hiver, par diverses institutions et sont ouverts aux enfants et jeunes âgés de 4 à 20 ans (voire plus). Ils proposent de nombreuses activités sportives ainsi que des loisirs culturels et éducatifs.

## Le réseau d'accueil de jour d'Epalinges cherche plusieurs «Mamans de jour»

### Profil:

- vous voulez voir grandir vos enfants en leur donnant la possibilité d'être en contact avec d'autres enfants
- vous souhaitez travailler tout en restant à la maison

### Conditions:

- être mère de famille ou avoir une expérience avec les enfants
- posséder des aptitudes éducatives pour accueillir des enfants
- être de nationalité suisse ou avoir le permis B ou C
- être en bonne santé

### Prestations offertes:

- la médiation de la structure de coordination en cas de conflit avec des parents placeurs
- la participation aux rencontres d'information

### Rémunération:

- heures de garde par enfant: Fr. 5.-
- déjeuners et goûters: Fr. 2.-
- repas: Fr. 5.- (Fr. 6.- dès 6 ans)
- soupers: Fr. 4.-

### Voulez-vous devenir «Maman de jour»?

Contactez la structure de coordination de l'accueil familial de jour: **021 653 30 74** (le mardi matin de 8 h à 12 h, jeudi après-midi de 14 h à 18 h) ou faites vos offres par écrit auprès de M<sup>me</sup> Sandrine Ramo, responsable des «Mamans de jour» du réseau Epalinges, case postale 53, 1066 Epalinges.

# ANIMATION

## Célébration de la Fête nationale

La population est invitée à se rassembler dans le périmètre de l'église des Croisettes pour fêter le 1<sup>er</sup> Août. Une grande halle de fête sera dressée pour l'occasion (nouvel emplacement) à proximité de la Maison de paroisse. Dès 19 h, l'apéritif – offert par la Commune – sera servi par les Paysannes Vaudoises en costume. Les personnes présentes pourront se restaurer, à un prix très raisonnable, sur place (menu: jambon à l'os, gratin de pommes de terre, haricots verts). Celles qui préféreraient «manger sur le pouce» trouveront aussi de la petite restauration (saucisses de veau ou schubligs, etc.).

Dès 20 h, à proximité de la Maison de paroisse: productions de l'or-

chestre de jazz, style New Orleans «Blue Mountain Jazz». Dès ce moment-là: gonflage des ballons. Le traditionnel «lâcher de ballons» interviendra aux environs de 21 h. Les enfants sont priés d'attendre les premiers sons de l'Harmonie municipale d'Epalinges pour laisser s'envoler les ballons.

La partie officielle débutera un peu après, avec la participation de l'Harmonie municipale. Cette année, le discours sera prononcé par M. Philippe Leuba, conseiller d'Etat.

Le feu (sur la colline de l'église) sera allumé aux environs de 21 h 30; il sera suivi d'un feu d'artifice. La partie récréative se poursuivra avec l'orchestre de jazz.

## Concert de musique classique

A la Salle des spectacles, le jeudi 25 juin, à 20 h 15, nous aurons le plaisir d'accueillir une formation dont la composition est la suivante:

**Anne Chollet (piano), Paul Urstein (violon), Curzio Petraglio (clarinette), Andrea Zardini (cor), Johannes Rose (alto) et Emmanuelle Goffart (violoncelle).**

L'entrée est libre.

Le public pourra se laisser emporter par la richesse des œuvres interprétées au cours de cette soirée, puisées dans le répertoire de grands compositeurs, tels **F. Mendelssohn, I. Stravinsky: L'Histoire du soldat – trio, et E. von Dohnanyi – sextuor.**

La pianiste, Anne Chollet, est spécialement connue de la population palinzarde par sa fonction d'organiste au temple des Croisettes.

**Nous vous invitons à venir nombreux écouter ce beau récital.**

# VIE DES SOCIÉTÉS

## Compte rendu des spectacles scolaires

### Epalinges: «On conte sur le m2!»

Tradition oblige, après le spectacle des «grands» en 2007, c'était au tour des «petits» de relever le défi! Quelque 700 élèves palinzards, des classes enfantines CIN aux classes du CYP 2 (4<sup>e</sup> année primaire), ont occupé la scène de la Grande Salle d'Epalinges pour cinq représentations données à guichets fermés, à l'aube des vacances pascales. Un chœur formé de quatre classes du CYT 5 (cycle de transition) s'est partagé les 18 chansons du spectacle, soutenu par cinq musiciens, professionnels pour la plupart. Une 5<sup>e</sup> classe du CYT était préposée à la conduite d'un fil rouge. De magnifiques décors mobiles en deux dimensions ont été astucieusement conçus pour pouvoir se déplacer au gré des séquences, tenus ou balancés au rythme de la musique par une classe de grands élèves. Un spectacle conçu et imaginé en fonction des différentes stations du m2 et accompagné par les personnages de nos fables d'enfants: le Petit Poucet, Peau d'Ane, le Petit Chaperon Rouge, la Belle au Bois Dormant, etc. On entend le fameux jingle: «Croisettes, station terminus de la ligne!» On retiendra que «si on ne peut compter sur le m2 à cause de ses multiples pannes, à Epalinges, on peut compter plein de "Il était une fois..."».

La Municipalité tient à exprimer aux enseignants et aux élèves des classes qui ont participé aux spectacles de cette année ses plus sincères félicitations pour l'excellente prestation fournie et ses remerciements pour la belle soirée passée en leur compagnie.

## Groupe vocal Les Colombines



Tu as entre 14 et 22 ans, tu apprécies le travail vocal et le plaisir de chanter à plusieurs voix, tu n'as pas forcément le temps ni l'envie de consacrer un jour par semaine à cette activité. Tu es motivé pour entrer dans un projet ponctuel dans le cadre des soirées du chœur mixte La Chanson d'Epalinges. **Pourquoi ne pas chanter dans un chœur de jeunes à Epalinges?**

Les répétitions ont lieu **le jeudi de 19 h à 20 h** à la salle de quartier de Bois-Murat selon un calendrier défini.

Première répétition: **le jeudi 3 septembre 2009.**

Pour tout renseignement, contacter Isabelle Favre Pralong au **021 784 03 34.**

## Invitation aux enfants et aux parents

*Vendredi 19 juin 2009 à la Salle des spectacles*

### Présentation des instruments

De 17 h 30 à 18 h 30, nos professeurs vous invitent à venir essayer les instruments qui sont enseignés dans notre école: trompette, cornet, saxophone, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, percussions, batterie, guitare, harpe, violon et piano. Vous aurez l'occasion de prendre un premier contact avec l'instrument de votre choix et les professeurs. Vous pouvez également inscrire votre enfant à notre école. Nous vous attendons nombreux.

### Grande audition publique

Puis à 19 h suivra notre grande audition publique. Venez soutenir et applaudir nos jeunes musiciennes et musiciens. Vous êtes tous cordialement invités!

### Quelques renseignements:

Dernier délai d'inscription pour la reprise des cours au début de l'année scolaire 2009-2010: 31 juillet 2009.

Les démissions du cours d'instrument ou de solfège ainsi que le changement d'instrument ou d'adresse sont à signaler par écrit à la responsable jusqu'au 31 juillet 2009. Merci de respecter ce délai.

Vous pouvez trouver les feuilles d'inscription sous [www.ecoledemusique-epalinges.ch](http://www.ecoledemusique-epalinges.ch) ou à l'adresse ci-dessous:

### Ecole de musique d'Epalinges

à l'attention de M<sup>me</sup> Anneliese Koch, ch. des Roches 41, 1066 Epalinges, tél. 021 653 71 38.

## Le Club de natation recherche surveillant pour la piscine

Le Club de natation (pour tous les nageurs adultes, dès 18 ans, habitant la commune) recherche des jeunes gens, dès 15-16 ans, afin d'assurer la surveillance du bassin de natation le mercredi soir de 18 h à 19 h 45 (hors vacances scolaires).

Il s'agit là d'un petit job rémunéré qui pourrait être assumé par un étudiant par exemple. Le Club de natation prend en charge les frais d'obtention du brevet de sauveteur si les jeunes s'engagent à poursuivre cette fonction pendant au moins deux saisons de surveillance.

Une personne adulte, en possession du brevet de sauveteur, pourrait également assumer cette activité accessoire [par exemple un(e) retraité(e) en bonne condition physique qui voudrait se faire quelques petits sous].

**Toute personne intéressée peut s'adresser à M<sup>me</sup> Nagel au 021 652 47 19 (le soir) ou à M<sup>me</sup> Chastan au 021 653 44 43.**

## Le sport, révélateur de bonne humeur!

Tu es une fille ayant entre 15 et 25 ans? Tu cherches un endroit où bouger ton corps avec le sourire? C'est avec plaisir que nous t'accueillerons dans notre groupe le mercredi de 18 h 30 à 20 h à la salle de gym A de Bois-Murat! Il te suffit de prendre contact avec notre monitrice, Corinne Cuperly, au numéro suivant: **079 510 36 86.** Tu as un essai offert et sans engagement. Au plaisir de t'y rencontrer.

**Les mises de la Gym  
féminine d'Epalinges**

Délai pour la remise  
des textes destinés au  
numéro de septembre 2009:  
**20 juillet 2009**  
au Greffe municipal d'Epalinges

## Les Cartons du Cœur vous adressent un grand merci

L'antenne d'Epalinges de l'association des Cartons du Cœur a été créée en automne 1995. Son but est de venir en aide aux personnes et familles connaissant des difficultés passagères. Cette aide, gratuite et anonyme, est composée de cartons contenant de la nourriture et des produits de première nécessité.

Depuis le début de nos activités, nous avons été soutenus par la population, grâce à des dons multiples et divers, par plusieurs fondations et associations, ainsi que par les autorités communales d'Epalinges qui nous aident de plusieurs façons (mise à disposition de notre local de stockage, dons en espèces, etc.).

Il convient de ne pas oublier que l'association n'existerait pas sans tous les bénévoles qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leur enthousiasme.

Sans tous ces multiples soutiens, rien n'aurait été possible et rien ne le sera dans le futur.

C'est donc un immense et chaleureux **MERCI** que nous vous adressons pour votre aide passée, actuelle et à venir.

**Renseignements sur:**

**[www.cartonsducoeur.ch](http://www.cartonsducoeur.ch)**

## Brunch musical

A l'occasion de la Fête de la Musique, la société Coopérative du four à pain et l'Harmonie municipale organisent un brunch musical (sous forme de buffet garni), au four à pain, le dimanche 21 juin, dès 10 h 30. Outre un buffet généreusement garni de produits du terroir (plusieurs sortes de pain, quiches, tresses, charcuterie, œufs, salades variées, plateau de fromages, tartes, café, thé, jus d'orange, boissons diverses), le brunch sera animé musicalement par l'Harmonie et ses petits groupes de musiciennes et musiciens.

**Prix** (accès libre au buffet, boissons alcoolisées non comprises):

- famille (2 adultes et leurs enfants jusqu'à 16 ans): Fr. 70.-
- dès 16 ans: Fr. 30.-/personne

**Réservez vite vos places:**

Philippe Blanc par e-mail: [philippe.blanc@bcv.ch](mailto:philippe.blanc@bcv.ch),  
ou Olivier Veraguth par tél.: 079 406 78 05.

# MÉMENTO DES MANIFESTATIONS

|                                                                                                                                                               |                                       |                                                                                                                                                                    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ... à la Salle des spectacles                                                                                                                                 | Mardi 9 juin, de 14 h à 17 h          | Après-midi musical et dansant pour les Aînés                                                                                                                       |
|                                                                                                                                                               | Vendredi 19 juin, à 19 h              | Grande audition publique de l'Ecole de musique                                                                                                                     |
|                                                                                                                                                               | Jeudi 25 juin, à 20 h 15              | Concert d'Anne Chollet (piano), Paul Urstein (violon), Curzio Petraglio (clarinette), Andrea Zardini (cor), Johannes Rose (alto), Emmanuelle Goffart (violoncelle) |
|                                                                                                                                                               | Vendredi 3 juillet, à 10 h 30         | Promotions scolaires (remise des certificats de fin d'études)                                                                                                      |
| ... à la Maison de commune<br>... dans les différents quartiers de la commune                                                                                 | Mardi 8 septembre, de 14 h à 17 h     | Après-midi musical et dansant pour les Aînés                                                                                                                       |
|                                                                                                                                                               | Mardi 23 juin, à 20 h 15              | Séance du Conseil communal                                                                                                                                         |
|                                                                                                                                                               | Lundi 8 juin, à 20 h                  | Concert de l'Harmonie municipale sur la place publique des Tuileries                                                                                               |
|                                                                                                                                                               | Lundi 15 juin, à 20 h                 | Concert de l'Harmonie municipale à Près-les-Bois                                                                                                                   |
|                                                                                                                                                               | Lundi 22 juin, à 20 h                 | Concert de l'Harmonie municipale à l'abri public des Planches/Boderons                                                                                             |
|                                                                                                                                                               | Lundi 29 juin, à 20 h                 | Concert de l'Harmonie municipale au village d'Epalinges (près de la ferme Forney)                                                                                  |
| ... au four à pain<br>... autour du complexe scolaire de Bois-Murat                                                                                           | Dimanche 21 juin, dès 10 h 30         | Brunch musical                                                                                                                                                     |
|                                                                                                                                                               | Jeudi 2 juillet, dès 14 h             | Fête des écoles                                                                                                                                                    |
| ... à la salle de quartier de Bois-Murat<br>... dans le périmètre de l'église<br>... dans le pavillon paroissial de l'Arziller<br>... à la Maison de paroisse | Samedi 20 juin, à 12 h                | Rencontre et repas du groupe Symphonie                                                                                                                             |
|                                                                                                                                                               | Samedi 1 <sup>er</sup> août, dès 19 h | Célébration de la Fête nationale                                                                                                                                   |
|                                                                                                                                                               | Samedi 6 juin, dès 15 h               | Eveil à la foi pour les 0 à 5 ans et leurs parents                                                                                                                 |
| ... au Temple des Croisettes                                                                                                                                  | Samedi 6 juin                         | Course surprise des groupes de 6 à 8 ans et ateliers des grands, soit les 8 à 10 ans                                                                               |
|                                                                                                                                                               | Dimanche 14 juin, à 10 h 30           | Culte des familles, mais, comme d'habitude, ouvert à tout le monde                                                                                                 |

## Les jeux d'Epalinges Journal

Solution de la grille de sudoku  
parue dans le n° 160 de mars 2009:

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 1 | 2 | 6 | 7 | 3 | 4 | 8 | 9 |
| 3 | 4 | 9 | 8 | 5 | 2 | 6 | 7 | 1 |
| 6 | 7 | 8 | 4 | 9 | 1 | 5 | 2 | 3 |
| 2 | 9 | 4 | 3 | 6 | 5 | 7 | 1 | 8 |
| 8 | 6 | 1 | 7 | 2 | 9 | 3 | 4 | 5 |
| 7 | 5 | 3 | 1 | 4 | 8 | 2 | 9 | 6 |
| 4 | 3 | 6 | 9 | 8 | 7 | 1 | 5 | 2 |
| 9 | 2 | 7 | 5 | 1 | 6 | 8 | 3 | 4 |
| 1 | 8 | 5 | 2 | 3 | 4 | 9 | 6 | 7 |

Cinquante-cinq personnes nous ont donné la réponse exacte. Nous tenons à les féliciter toutes chaleureusement; en revanche, nous n'énumérons pas leurs noms. Le tirage au sort a désigné trois gagnants. Il s'agit de: Françoise Aubert Longchamp, Henri Isler et Carole Rittener. Ces trois personnes sont priées de passer au Greffe municipal où on leur remettra la traditionnelle récompense.

## Avis aux propriétaires d'installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères

Avec l'entrée en force du règlement du 4 mars 2009 sur l'entretien des installations particulières d'épuration des eaux usées ménagères et des installations de prétraitement industrielles (RIEEU), applicable immédiatement, les détenteurs d'installations d'épuration ont l'obligation de conclure un contrat de vidange avec une entreprise spécialisée.

En effet, les eaux usées ménagères traitées dans les installations individuelles produisent des résidus qu'il faut éliminer sans dommage pour l'environnement et la santé (résidus de fosses et/ou boues activées en excès). Pour éviter qu'ils ne polluent des eaux superficielles ou souterraines (problèmes d'hygiène), ces résidus ne doivent pas être répandus sur le sol. Un transport et un traitement final dans une station d'épuration centrale ad hoc est nécessaire.

Les installations doivent être vidangées à chaque fois qu'il est nécessaire, de manière à assurer en tout temps leur bon fonctionnement, mais au moins une fois par an pour des habitats permanents.

**Les propriétaires d'installations sont priés de s'annoncer au bureau technique, tél. 021 785 61 60.**

Tout complément d'information peut être obtenu en consultant le site interne du SESA:  
[www.vd.ch/fr/themes/environnement/eau/eaux-usees/vidange-des-installations](http://www.vd.ch/fr/themes/environnement/eau/eaux-usees/vidange-des-installations)

**Vu l'abondance des articles, la grille de mots croisés est reportée à l'édition de septembre 2009.**